

enfin que des mises à pied ont lieu tous les jours, causant de grandes difficultés d'un bout à l'autre du Canada, le ministre reconsidère-t-il sa décision de ne pas présenter de budget tant qu'un accord sur l'énergie ne sera pas signé et, en tout cas, pas avant l'automne? Ne pense-t-il pas que le moment est venu, au début de cette baisse conjoncturelle, de présenter un budget afin d'exercer une certaine influence sur la situation?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question du député a de nombreuses implications, entre autres celle que je devrais dès maintenant essayer de stimuler davantage l'économie, ou si on veut le formuler autrement, d'augmenter encore un déficit déjà considérable.

Comme le député le sait, le déficit budgétaire courant s'élève à environ 14 milliards de dollars, ce qui en soi stimule déjà beaucoup l'économie. Je n'en suis pas encore arrivé à la conclusion que les circonstances actuelles justifient d'augmenter encore le déficit.

M. Rae: Madame le Président, je voudrais renvoyer le ministre au rapport de l'Institut canadien de la politique économique sur l'inflation et le chômage, rapport dans lequel on fait remarquer que la politique que les gouvernements fédéral et provinciaux ont suivie depuis 1975 n'a, tout compte fait, aucunement stimulé l'économie.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES POUR STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné que le 13 décembre, lorsque le premier ministre actuel était le chef de l'opposition, il a déclaré que son parti préconisait une politique susceptible de réduire les impôts et de stimuler la croissance de l'économie, puis-je lui demander comment il se fait que lui et son parti ont appuyé une telle motion le 13 décembre, quand le ministre des Finances dit maintenant au pays que le parti libéral ne cherche ni à réduire les impôts ni à stimuler la croissance de l'économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je suis quelque peu surpris de la déclaration que m'attribue le député. Je ne me souviens pas d'avoir dit cela. J'ai l'impression qu'il s'agit là de ce que le Nouveau parti démocratique préconisait.

Une voix: Vous l'avez appuyé.

M. Trudeau: Si le député veut répéter ce que son parti a dit, qu'il l'exprime clairement. Il ne devrait pas m'attribuer les déclarations de son parti.

Questions orales

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A CONCLU UNE ENTENTE AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EST

Mme Éva Côté (Rimouski): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

A plusieurs reprises, l'honorable ministre a fait part de son intention de conclure une entente avec le gouvernement de la province de Québec pour le développement régional dans l'Est du Québec, afin que cette partie du territoire ne soit plus considérée seulement dans les ententes sectorielles actuellement en vigueur. L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si une telle offre d'entente a été faite officiellement, et quelle a été la réaction du gouvernement du Québec? De plus, si une telle offre a été faite, pourrait-il également dire quelle pourrait être la participation du gouvernement du Canada dans le cadre de cette entente?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, en effet, le gouvernement fédéral, en 1968, avec le gouvernement de M. Daniel Johnson, et plus tard avec celui de M. Bourassa, a réussi à conclure une entente où les deux gouvernements ont constitué un fonds de développement régional réservé au Bas-Saint-Laurent, à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis 1976, le gouvernement du Québec refuse de signer d'autres ententes de la sorte, et j'ai eu l'occasion d'expliquer hier à la population du Bas-du-fleuve comment depuis 1976 les investissements, les dépenses, les déboursés ont baissé d'une façon dramatique, puisque le gouvernement du Québec actuel, contrairement aux deux autres qui l'ont précédé, refuse de signer pareille entente. C'est donc dire le réconfort que j'ai obtenu lorsque l'Association des agents de développement économique du Bas-du-fleuve et de la Côte Nord, qui sont de toutes les affiliations politiques, ont hier pris position en faveur d'une autre entente régionale, offre que j'ai déjà faite par écrit il y a trois semaines...

● (1440)

Mme le Président: Si le ministre continue de nous faire tout l'historique du BAEQ, je vais devoir l'obliger à donner certains noms qui me sont chers. Pourrait-il donc répondre très brièvement à la question posée par l'honorable député de Rimouski?

M. De Bané: Madame le Président, je comprends très bien vos remarques; toutefois, à mon avis, il est absolument inadmissible qu'un gouvernement...

Mme le Président: A l'ordre! A mon sens ce qui est admissible, c'est que le ministre réponde très brièvement à la question qui lui est posée, parce qu'il a déjà utilisé beaucoup du temps de la Chambre.